

tion " du missionnaire et à remercier tous ceux qui l'aident et l'assistent dans ses œuvres. On fit une offrande à Monseigneur et j'ai la joie de pouvoir dire qu'elle fut fort convenable.

A table, un peu plus tard, comme je lui avais exprimé, au nom de tous, la sympathie que nous avons pour son oeuvre et le respect que nous portions à sa personne, Mgr Charlebois nous assura que tout cela faisait du bien à son coeur de missionnaire. " Les secours matériels nous sont bien nécessaires, dit-il, mais les encouragements sympathiques nous sont encore plus précieux. "

Une dernière fois, le prélat bénit et remercia, et l'on se dispersa, chacun de son côté. Et je pensais à cette forte page de Louis Veuillot, qui disait équivalement un jour à un évêque oblat du Canada précisément — c'était, je crois, le saint Mgr Grandin—: " Monseigneur, ce n'est pas vous qui avez à nous remercier du peu que nous faisons pour vos oeuvres; mais c'est nous qui devons vous être reconnaissants et vous bénir de ce que vous nous ayiez fourni l'occasion, par vous, de faire quelque bien. "

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

NOËL

PRIVILEGES DES MESSES

Chaque année, l'un ou l'autre prêtre, soit parce qu'il est jeune curé depuis moins d'une année, soit parce qu'il vient d'être nommé aumônier du couvent, soit parce qu'il est troublé par une lecture qui paraît blâmer la pratique qu'il avait adoptée, désire se renseigner au sujet de la grand'messe que nous chantons à minuit, le jour de Noël, ou de la messe basse d'action de grâce, qui suit, ou même d'une 3e messe. L'on voudrait une réponse claire et exacte pour chaque cas.

Le malheur est que bien peu de prêtres sont assez au courant